

CR- Réunion de travail Centre Hospitalier - MSP-CPTS du lundi 30 octobre

Présents :Mme Laure Lengrenne (Cadre santé),Mme Karine Poussière (Cadre santé), Dr Mylène Nkoamou (Médecin hospitalier), Dr Joel Ramanandraibe (Médecin hospitalier),Dr Anne Deplancque (Médecin hospitalier),Mme Céline Joffroy (IPA Vendevre),Dr Lorrin (Médecin coordinateur EHPAD Vendevre),Dr Stéphanie PAVAN (MG),Dr Lacombre (Médecin coordinateur & Président CME de l'établissement),Mme Cholé Carilien (Coordinatrice CPTS MSP), Dr Jean-Paul Mir (MG)

Absents excusés :Mme Gladys Lamoureux (IPA Libérale)Mme Nieps (Directrice RA Mésanges),Dr Dalo (MG),Dr Langlois (MG), Dr Beaufort(MG) , Dr Milazzo (MG)

Plusieurs axes de travail ont été abordés, notamment des réflexions sur les sorties du CH de proximité , l' Hôpital de Jour Gériatrique, le rôle IPA dans le lien direct (par ex, voir les patients au plus tôt après leur sortie, voir pour préparer celle ci, pour les patients qui n'auraient pas de MT etc.)

- *A été affirmée la volonté de travailler à améliorer un fonctionnement d'une collaboration libéraux-CH de proximité forte et ancienne qui marche déjà très bien.*
- *Les liens avec le CH de Bar-sur-Aube et le CH de Chatillons sur seine ont été abordés.*
- *A été affirmée la volonté du centre hospitalier de proposer pour la population du territoire un outil adapté. Cet outil répond prioritairement aux demandes du territoire de la ville, des EHPADs, Résidence Autonomie. L'hôpital d'une part, et les libéraux d'autre part expriment vouloir développer cette collaboration.*
- *Suite à l'élargissement de la CPTS à Vendevre, il est souligné que le CH de proximité intègre usuellement le bassin de population de Chaource, de la vallée de la Seine jusqu'à Saint Thibault et Vendevre.*
- *Les médecins qui exercent sur l'établissement assurent une permanence le samedi matin.*

Hospitalisations, indications, limites, fonctionnement :

Admissions et indications :

Le Centre Hospitalier de Bar propose des admissions directes pour trois profils : Médecine, Soins de Suite et de Réadaptation (SMR), et Soins palliatifs (deux lits identifiés de soins palliatifs c a d niveau 2 dans la prise en soins palliatifs).

Pour les admissions, de nombreuses indications sont pertinentes, notamment les infections aiguës, chutes, soins palliatifs, troubles cognitifs, dénutrition, douleurs chroniques, déséquilibre du diabète, troubles cognitifs, certaines plaies, dénutrition, AEG, douleurs chroniques, transfusions, SEP, maladie dégénératives, suites d'AVC etc.

Limitations : Le CH de proximité ne peut gérer les troubles psychiatriques ou psychocomportementaux faute de ressources adaptées. De même, le CH de proximité ne peut prendre en charge les problèmes sociaux pourraient emboliser le service. En revanche le CH de Bar peut répondre à certaines demandes par le biais des hébergements temporaires.

Communication et admissions : Pour les demandes d'admission, l'appel direct au service de médecine est le plus fonctionnel (03 25 38 38 13). Le fax devrait être abandonné début 2024 (exigence réglementaire). D'autres méthodes telles qu'une messagerie MSSanté sont envisagées à l'avenir. en attendant utiliser les adresses hcs des médecins du CH. : anne.deplancque@hcs-sante.fr, mylene.nkouamou@hcs-sante.fr, joelisol.ramanandraibe@hcs-sante.fr

Les IDEL peuvent faire des demandes d'admissions si le médecin traitant est inexistant ou absent.

Proposition : Il est proposé de prolonger cette réunion par des rencontres régulières, tous les 3 mois pour nous inscrire dans un processus d'amélioration de nos organisations.